De : Aurélie BENOIT	
Aux : Membres de l'A.P.E.	**COMPTE-RENDU RÉUNION DU 06 JUIN 2023**
Cc : Mme la Présidente de l'O.G.E.C. Mme le chef d'établissement	

Présent(e)s :

Aurélie BENOIT
Lucie BLOND
Natacha GARNIER
Laurent LEMOINE
Pauline RAITIERE
Lise DUPAS (Présidente OGEC)
Nolwenn BERTAUD
Anaïs BOUCHEREAU
Adeline JAHAN
Alexis MOREAU
Patricia ROUSSELIERE
Nicolas BILLARD
Delphine CLAUDE
Audrey LAMARCHE
Ludivine PERROUIN

Excusé(e)s / Absent(e)s :

Alexandre GODARD
Céline PICHON
Mme PAULIN (Directrice école)
Laurent GUILBAULT
Nicolas ROUSSEAU
Stella GUILBAULT

Selon l'ordre du jour, les points suivants ont été abordés :

1- Intervention de Mme Paulin : 2
2- Intervention de l'OGEC : 2
3- Organisation après-midi jardinage : 3
4- Marché aux plantes : 3
5- Organisation kermesse : 4
6- Prochaine réunion APE : 6

1- Présentation de Madeline Dupé :

- ***Tour de table pour présenter les membres APE :***
  - Un tour de table est fait pour que chaque membre APE puisse se présenter rapidement.

- ***Présentation de Madeline Dupé :***
  - Madeline Dupé sera la nouvelle directrice de l'école à partir de la prochaine rentrée.
  - Elle est enseignante depuis 9 ans et directrice depuis 7 ans à l'école de la Chapelle-Saint-Sauveur (école de 2 classes et actuellement enseignante de la classe allant des CE1 aux CM2).
  - Elle est originaire de Ste Luce s/ Loire et a eu son concours d'enseignant à Nantes.
  - Elle a ensuite été affectée en Mayenne suite à une erreur d'attribution dans les affectations :
    - Initialement à mi-temps en tant que décharge de la Direction pendant 1 an, ce qui lui a permis de comprendre le poste et se faire une idée du travail à faire).
    - Elle ensuite été en poste pendant un an dans une autre école du même secteur.
  - Elle a ensuite cherché à revenir en Loire-Atlantique et pu être affectée à la Chapelle-Saint-Sauveur suite à une information pour devenir Directrice.
  - Elle a souhaité se rapprocher pour raison familiale (enfant) et a pu postuler à la Direction de l'école de Couffé.

2- Intervention de Mme Paulin :

  - Absence de Mme Paulin pour cause de voyage scolaire avec les CM.

3- Intervention de l'OGEC :

- ***Bilan dernière réunion OGEC :***
  - La dernière réunion a eu lieu fin mai.
  - Les comptes ont été validés, avec le même déficit que l'année dernière (malgré les augmentations de tarifs).
  - Un prévisionnel a été fait pour les prochaines années, et il est clairement inquiétant. Nous utilisons actuellement la réserve financière de l'école, ce qui n'est pas viable à termes.
  - L'UDOGEC nous conseille d'augmenter fortement les cotisations pour passer à termes de 260€ à 450€/an.
  - Impossible d'imaginer des travaux dans l'école compte tenu des comptes. Financièrement nous avons des comptes annuels sains, mais ce qui nous plombe, c'est le remboursement de l'école maternelle (reste 13 ans de remboursements).

- ***Matinée travaux :***
  - Samedi 08 juillet.
  - Beaucoup de déménagements à faire (donc prévoir aussi du nettoyage).
    - Il faudrait que les enseignants concernés soient présents car, dans le cas contraire, il sera compliqué d'aménager les classes.
    - Il faut aussi voir avec les enseignants si des meubles déjà présents dans les classes pourraient être réutilisés (et déplacer moins de meubles).
    - Prévoir un pique-nique pour le midi car ça risque de prendre une partie de la journée.

        - L'OGEC prévoit un mot vers les parents pour que chacun puisse s'inscrire (et anticiper les équipes).
    - Une jardinière à changer.
    - Demande pour repeindre un mur de la cour (qui est gris) en blanc.
        - À voir prochainement.

- ***Photos de classes :***
    - 822€ de bénéfices cette année (supérieur aux années précédentes).
    - La prochaine séance aura lieu courant septembre .

- ***Kermesse :***
    - 3 personnes donnant un coup de main pour le service (pour le moment) : Pol, Florence, Lise.

- ***Année prochaine :***
    - Pas de départ prévu dans l'équipe et surement un nouveau membre.

4- Résultat marché aux plantes :

- ***Résultat financier :***
    - Recettes : 3083,80€.
    - Dépenses : 2096,53€
        - Ce qui engendre un bénéfice de 987,27€ (contre 1424€ l'année dernière).
        - Différence surtout dû au fait que nous avions pu bénéficier de beaucoup de plants gratuits l'année dernière (impossible cette année).

5- Représentation Théâtre :

- ***Vendredi 09 juin à 19h (30 min environ):***
    - Finalement 1 seule représentation.

- ***Organisation :***
    - Moquette à poser (pour faire une scène).
    - Récupérer des bancs au poulailler (Nicolas B. voit pour récupérer les clés).
    - Membres dispos à 18 h pour installer le site : Nicolas B, Anaïs, Aurélie, Nolwenn, Pauline, Lucie, Laurent L.
    - Alexandre Jahan va prêter une grande plante (2 mètres) sur roulettes pour représenter l'arbre à pluie.
    - L'APE met en place un bar payant (bières du commerce + vin + jus de fruits).
        - Tarifs : 1€ la bière et 0,50 cts pour le vin et le jus de fruits.
    - Prévoir aussi un verre (sirop) pour les enfants.
    - Revoir avec la Mairie (Nicolas B.) pour les clés de la salle polyvalente en cas de pluie (des orages sont annoncés pour vendredi).

6- Organisation kermesse :

- ***Commissions :***
  - Sponsoring :
    - Nicolas B récupère le règlement des différents sponsors.
    - Pour les prochaines années, modifier le courrier pour indiquer une somme de 30€ **minimum** (possible de donner plus pour les sponsors s'ils le souhaitent).

  - Tombola :
    - Lots reçus.
    - Tickets en cours de vente par les enfants.

  - Chars et déguisements :
    - Déguisements :
      - Bien avancé mais toujours en cours.
      - Prévoir l'organisation pour le temps du midi (tenue de rechange).
      - Revoir avec Marie-Claire pour qu'elle prévienne les familles de ce qu'ils doivent prévoir (à priori pas d'info reçue de la part des familles concernées).
      -
    - Chars :
      - En-cours dans les 3 groupes et plutôt bien avancés.
      - Pour les votes (vus les problèmes de l'année dernière), nous proposons de modifier le système de votes. Le char sera élu par les membres APE (sans lien avec un char) et les enseignant(e)s.

  - Danse :
    - Aurélie et Audrey ont préparé la chorégraphie et une première répétition a eu lieu avant la réunion du jour.
    - Nouvelle répétition juste avant la prochaine réunion.

  - Jeux :
    - Les lots ont été reçus
    - Courriers transmis aux familles et des retours ont déjà été reçus à l'école. Laurent L. s'occupe des plannings.
    - On maintient le système de bracelets.
    - Liste des stands jeux …
    - Jeux de palets en libre-service pour les adultes (prévoir une moquette pour éviter de perdre des palets).
    - Il faut que les membres de la commission puissent manger en priorité pour leur permettre ensuite d'ouvrir les stands (à partir de 14h).

  - Restauration :
    - 306 repas vendus (95 enfants et 202 adultes) pour le moment
    - (hors 19 membres APE / 4 enseignants / Jérôme Ménoret / 3 repas pour l'électricité).

- ***Autres :***
  - Circulation du défilé :
    - L'OGEC fait la circulation (revoir pour les talky-walky)
    - Prévoir un 2ème circuit au cas où le bourg ne serait pas accessible.

        - Prévoir un arrêté préfectoral sur ce circuit pour fermer les routes.
            - On ne pourra surement pas car la route est liée à la déviation en cours pour les travaux (traversée entre route du stade et lotissement).
            - Voir avec la Mairie (Nicolas B.)
    - Relève avec école publique : changement à 5 heure (et ils ne reviennent pas le soir)
    - Montage des stands du comité des fêtes le mercredi matin à partir de 9h.
        - S'il y a du monde disponible (parmi les retraités notamment) pour aider ce serait bien.
        - Démontage le lundi matin avec l'aide de l'APE (au moins un des stands).
    - Harmonie :
        - Demande initiale d'avoir à la fois l'enveloppe de 240€ + les repas gratuits.
        - Suite à notre refus, ils décident ce qui suit :
            - Arrivée à 13h30 pour jouer de 14h à 14h30, puis pendant les pauses.
            - Ils jouent le même temps que d'habitude, en contrepartie de l'enveloppe de 240€ (+ tickets boissons).
    - Bar : dégustation du vin mardi 13 juin à la Scael (fin de journée).
        - Nicolas B, Nicolas R, Alexis, Pauline, Natacha, Laurent L.
    - Nicolas R. se charge de contacter Frédéric Levoyer pour les bottes de paille.
    - Revoir pour le sucre pour les barbes à papa (retrouvé dans le local APE et DLC encore bonnes).
    - Prévoir un planning vierge pour les membres APE (à remplir lors de la prochaine réunion)

7- Vide-Greniers :

- ***Communication :***
    - Prévoir les flyers pour le prochain vide-greniers.
    - Préparer aussi la liste des prochains vide-greniers pour y déposer les flyers pendant l'été (Aurélie).
    - Aurélie s'occupe de diffuser l'annonce et la date sur les sites spécialisés.

8- Départ en retraite de Mme Paulin :

- ***Vélo :***
    - Commandé et devrait arriver la semaine prochaine.
    - Tarif de 480 € (au lieu de 360 € l'année dernière, soit 120€ d'augmentation en 1 an).
    - Natacha appelle Moon pour lui demander de faire la plaque « le vélo de Véro ».
        - Il faudrait aussi lui demander de faire la plaque pour le vainqueur du char de l'année dernière (Vieux Couffé 2022).

9- Réunion MOBY de juin avec la Municipalité :

- ***Date :***
  - Jeudi 15 juin à 18h (fin à 20h) à la salle des chênes de Couffé.
  - Volontaire ? Pas dans les présents.

10- Questions diverses

- Achat d'un frigo :
  - Alexis regarde : budget maxi autour de 100€.

11- Prochaine réunion APE :

- La prochaine réunion APE est fixée au mardi 20 juin 2023
  - RDV à 20h pour s'entrainer à la chorégraphie de la kermesse
  - Réunion à partir de 20h30 à l'école

Laurent LEMOINE
Secrétaire de l'APE